Image not found or type unknown

Contact avocat commis d'office

Par **paulo48**, le **16/02/2009** à **20:19**

Bonjour,

Je vous écris car je dois être jugé dans peu de temps pour avoir conduit en état d'ivriété, et je vais être défendu par un avocat commis d'office.

Ce que je voulais savoir c'est si je pouvais savoir qui sera mon avocat ce jour là afin de pouvoir le contacter avant l'audiance. Car en cherchant des informations sur mon éffraction je pense avoir trouver une erreur sur mon procés-verbal.

Merci d'avance
cordialement
Paul.

Par **Patricia**, le **16/02/2009** à **20:58**

Bonsoir,

Si vous ne connaissez pas le nom de votre avocat, envoyez un courrier au Bâtonnier du Barreau des Avocats.

Au Palais de Justice (ou TGI) où vous serez jugé, pour lui signaler.

Les avocats commis d'office sont désignés par le bâtonnier.
Lui seul pourra lui transmettre votre demande.

P.S. : Prenez soin d'envoyer votre/vos courriers, toujours en Rec avec A/R.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés